



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

Rapport statistique sur les travaux des commissions parlementaires

pour l'année financière 2008-2009

SECRETARIAT DES COMMISSIONS

AOÛT 2009

LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

www.assnat.qc.ca

Rapport statistique sur les travaux des commissions parlementaires

pour l'année financière 2008-2009

SECRETARIAT DES COMMISSIONS

AOÛT 2009

LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES



Publié par le Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722

Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : sec.commissions@assnat.qc.ca

ISBN : 978-2-550-56864-3

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - 2009

PRÉSENTATION	1
RÉSUMÉ	3
1. LES DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS	5
TABLEAU 1 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, PAR COMMISSION	5
TABLEAU 2 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, EN PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES ET HORS PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES, PAR COMMISSION	6
TABLEAU 3 - NOMBRE DE SÉANCES PUBLIQUES, DE SÉANCES DE TRAVAIL, DE SÉANCES À HUIS CLOS ET DURÉE, PAR COMMISSION	6
TABLEAU 4 - PRÉSENCE ET REMPLACEMENT DES MEMBRES AU COURS DES SÉANCES	7
TABLEAU 5 - TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES ET DES REMPLAÇANTS, PAR TYPE D'ACTIVITÉ	8
2. LES MANDATS DES COMMISSIONS	9
TABLEAU 6 - ORIGINE DES MANDATS, PAR COMMISSION.....	10
TABLEAU 7 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, SELON LES MANDATS, PAR COMMISSION	10
3. LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	11
TABLEAU 8 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, PAR TYPE D'ACTIVITÉ	12
TABLEAU 9 - NOMBRE DE SÉANCES, PAR COMMISSION ET PAR TYPE D'ACTIVITÉ	13
TABLEAU 10 - DURÉE DES SÉANCES, PAR COMMISSION ET PAR TYPE D'ACTIVITÉ	14
TABLEAU 11 - NOMBRE DE SÉANCES ET DURÉE, EN PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES ET HORS PÉRIODE DE TRAVAUX PARLEMENTAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ	15
TABLEAU 12 - ÉTUDE DÉTAILLÉE DES PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE	15
TABLEAU 13 - ÉTUDE DÉTAILLÉE DES PROJETS DE LOI, PAR COMMISSION.....	16
TABLEAU 14 - NOMBRE D'ARTICLES ET D'AMENDEMENTS ÉTUDIÉS EN COMMISSION	16

TABLEAU 15 - NOMBRE DE SÉANCES ET D'HEURES CONSACRÉES AUX PROJETS DE LOI PUBLICS, SELON LE MODE DE L'ÉTUDE, PAR COMMISSION	17
TABLEAU 16 - NOMBRE DE SÉANCES ET D'HEURES CONSACRÉES À L'ÉTUDE DES PROJETS DE LOI PUBLICS ET D'INTÉRÊT PRIVÉ, PAR COMMISSION	17
4. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT	19
TABLEAU 17 - NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMITÉS DIRECTEURS, PAR COMMISSION	20
TABLEAU 18 - PRÉSIDENTE DES SÉANCES	20
TABLEAU 19 - NOMBRE DE MANDATS DE CONSULTATIONS, D'AUDITIONS TENUES ET DE MÉMOIRES DÉPOSÉS, PAR COMMISSION	21
TABLEAU 20 - NOMBRE DE SÉANCES ET D'HEURES CONSACRÉES À DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET GÉNÉRALES, PAR COMMISSION	21
TABLEAU 21 - NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES À DES CONSULTATIONS, SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ, PAR COMMISSION	22
5. LA DÉNOMINATION ET LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS	23
6. LES FICHES DÉTAILLÉES DES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	25
COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	27
COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	30
COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES	32
COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	35
COMMISSION DE LA CULTURE	38
COMMISSION DE L'ÉDUCATION	40
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL	42
COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES	44
COMMISSION DES INSTITUTIONS	48
COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT	52
COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	55

Une partie considérable du travail parlementaire se fait au sein des commissions parlementaires. Ce rapport statistique fournit les données détaillées sur les activités des commissions permanentes de l'Assemblée nationale pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009. Ce rapport est réalisé par le personnel du Secrétariat des commissions et distribué aux services de l'Assemblée qui sont reliés aux affaires parlementaires. Il peut cependant être consulté à la Bibliothèque de l'Assemblée ou être remis aux personnes qui en font la demande à des fins de recherche.

Ce document est élaboré à partir d'une compilation des statistiques des travaux des 11 commissions permanentes suivantes: la Commission de l'Assemblée nationale, la Commission de l'administration publique, la Commission des institutions, la Commission des finances publiques, la Commission des affaires sociales, la Commission de l'économie et du travail, la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, la Commission de l'aménagement du territoire, la Commission de l'éducation, la Commission de la culture, ainsi que la Commission des transports et de l'environnement.

La première section du document est constituée de données générales sur l'ensemble des séances des commissions. Dans la section 2, ces données sont réparties par mandat et, dans la section 3, par activité des commissions. La quatrième section est composée des statistiques sur l'organisation et le fonctionnement des commissions. Les activités particulières de la Commission de l'administration publique, qui n'a pas pour fonction d'étudier les projets de loi, ont pour effet de l'exclure des tableaux 13, 15 et 16 de la section 3 et des tableaux 19, 20 et 21 de la quatrième section. Les compétences de chaque commission sont d'ailleurs décrites à la section 5.

Finalement, des données détaillées sur les activités de chaque commission, y compris les dates des séances, se trouvent à la section 6. Les données sur les travaux de la Commission de l'Assemblée nationale, dont le mandat est différent de celui des autres commissions, apparaissent uniquement dans cette dernière section. Précisons que ce rapport ne contient aucune donnée sur les travaux de la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire puisque cette dernière n'a pas siégé lors de la dernière année.

Il importe de signaler que la 38^e législature a été dissoute le 5 novembre 2008 et que la première session de la 39^e législature a débuté le 13 janvier 2009. En conséquence, à part les élections des présidents et des vice-présidents, aucune séance ne s'est tenue au cours de la majeure partie de novembre 2008, de décembre 2008, de janvier, de février et de la majeure partie de mars 2009; ce qui a eu évidemment une incidence à la baisse sur le nombre total de séances tenues au cours de la présente année financière.

N.B. : Dans tous les tableaux apparaissant dans le document, les fractions d'heures indiquent une fraction décimale et non des minutes.

En 2008-2009, les commissions parlementaires, à l'exception de la Commission de l'Assemblée nationale, ont tenu 276 séances, soit 14 séances de moins que l'année précédente. Des 276 séances tenues, 100 d'entre elles ont été consacrées à l'étude détaillée de projets de loi publics ou d'intérêt privé. Les commissions ont également siégé pendant plus de 841 heures.

Les consultations générales et particulières ont aussi compté pour une part importante de l'activité des commissions. En effet, en 2008-2009, 40 % des heures de séances des commissions, soit 335 heures, ont été consacrées aux auditions publiques d'organismes et de personnes venus témoigner sur différents sujets d'intérêt public. À cet égard, les commissions ont tenu, au cours de la dernière année, 22 consultations particulières et une consultation générale, pour lesquelles 383 mémoires ont été reçus au Secrétariat des Commissions. À titre de comparaison, en 2007-2008, 21 consultations particulières et 5 consultations générales avaient été tenues et 406 mémoires avaient été transmis au Secrétariat des Commissions.

Malgré une année écourtée en raison des élections générales, la Commission de l'administration publique a été active en matière de contrôle parlementaire. Ainsi, cette année, le nombre de séances de cette commission consacrées à l'imputabilité et au contrôle de la gestion gouvernementale a été de 25 séances, par rapport à 42 séances en 2007-2008. Mentionnons aussi que, pour la seconde fois de son histoire, la Commission de l'administration publique a exécuté un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée. Ce mandat concernait le congédiement de monsieur Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New York.

Les statistiques compilées cette année, à l'instar de celles des années précédentes, mettent en évidence la disproportion qui existe dans la charge de travail des différentes commissions. À titre d'exemple, la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation a tenu 8 séances, alors que la Commission des institutions et la Commission des finances publiques ont tenu chacune 40 séances. Les nouvelles dispositions issues de la réforme parlementaire, qui entreront en vigueur en septembre 2009, devraient pallier à cette problématique.

Une activité aussi intense implique un important travail de préparation et de suivi qui incombe au premier chef au personnel du Secrétariat des commissions, une équipe composée d'une vingtaine de personnes. Il faut également souligner la collaboration des agents de recherche de la Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, qui ont réalisé les études et les recherches nécessaires à l'accomplissement de plusieurs mandats des commissions. Enfin, nous tenons à remercier les autres directions de l'Assemblée qui apportent un concours précieux à la réalisation de la mission du Secrétariat des commissions.

1. Les données générales sur les séances des commissions

Les séances publiques et les séances de travail sont les principaux moyens mis à la disposition des commissions parlementaires pour réaliser les mandats qu'elles se sont données ou qui leur ont été confiés. Dans ce rapport, une séance correspond à la période de temps accordée, au cours d'une journée, à l'étude d'une affaire.

TABLEAU 1 - Nombre de séances et durée, par commission

Commissions	Séances		Heures	
	Nb	%	Nb	%
CAP	25	9,1	47,0	5,6
CAPA	8	2,9	20,2	2,4
CAS	50	18,1	198,3	23,6
CAT	20	7,2	60,7	7,2
CC	15	5,4	37,9	4,5
CE	19	6,9	79,1	9,4
CET	26	9,4	93,7	11,1
CFP	40	14,5	102,6	12,2
CI	40	14,5	111,8	13,3
CTE	33	12,0	90,6	10,8
TOTAL	276	100,0	841,8	100,0

TABLEAU 2 - Nombre de séances et durée, en période de travaux parlementaires et hors période de travaux parlementaires de l'Assemblée, par commission

Commissions	Séances		Heures	
	En période	Hors période	En période	Hors période
CAP	17	8	31,3	15,8
CAPA	8	0	20,2	0,0
CAS	43	7	142,9	55,5
CAT	20	0	60,7	0,0
CC	12	3	26,0	11,8
CE	18	1	75,9	3,3
CET	21	5	67,4	26,3
CFP	38	2	94,8	7,8
CI	33	7	77,7	34,1
CTE	22	11	46,7	43,8
TOTAL	232	44	643,5	198,3

TABLEAU 3 - Nombre de séances publiques, de séances de travail, de séances à huis clos et durée, par commission

Commissions	Séances publiques		Séances de travail		Séances à huis clos	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
CAP	8	24,0	17	23,07	-	-
CAPA	7	18,8	1	1,4	-	-
CAS	43	184,3	7	14,0	-	-
CAT	19	58,5	1	2,2	-	-
CC	11	34,5	4	3,4	-	-
CE	15	72,6	4	6,5	-	-
CET	23	91,6	3	2,1	-	-
CFP	34	95,5	6	7,1	-	-
CI	34	105,8	6	5,9	-	-
CTE	23	82,2	10	8,3	-	-
TOTAL	217	767,9	59	73,9	0	0,0

TABLEAU 4 - Présence et remplacement des membres au cours des séances

Commissions	Membres réguliers		Membres remplaçants		Total des présences	
		%		%		%
CAP *	211	82,4	26	12,3	237	92,6
CAPA	70	87,5	7	10,0	77	96,3
CAS	362	59,2	142	39,2	504	82,4
CAT	128	53,3	78	60,9	206	85,8
CC	112	74,7	15	13,4	127	84,7
CE	166	85,6	43	25,9	209	107,7
CET	215	70,7	45	20,9	260	85,5
CFP	368	76,7	39	10,6	407	84,8
CI	265	55,2	117	44,2	382	79,6
CTE	253	63,9	77	30,4	330	83,3
TOTAL	2 150	67,4	589	27,4	2 739	85,8

* CAP = calculs effectués à partir du nombre de membres permanents seulement. L'article 117.1 du Règlement de l'Assemblée nationale permet à des députés de participer aux travaux de la CAP à titre de membres temporaires. Au cours de la 38^e législature, le total de ces membres était de 12 ; soit 5 du groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 3 du deuxième groupe d'opposition. Ce nombre est passé à 8 membres à la 39^e législature ; c'est-à-dire 5 du groupe parlementaire formant le gouvernement et 3 de l'opposition officielle. Ceci fait en sorte que les membres permanents sont rarement remplacés, mais qu'il s'ajoute des membres temporaires, souvent les porte-parole des deux groupes d'opposition, pour la durée d'un mandat.

TABLEAU 5 - Taux de présence des membres et des remplaçants, par type d'activité

Activités	Membres		Remplaçants	%	TOTAL	%
	présents	%				
Mandats de l'Assemblée						
Projets de loi publics	788	70,1	252	32,0	1 040	92,5
Projets de loi d'intérêt privé	28	58,3	13	46,4	41	85,4
Crédits budgétaires	343	59,1	132	38,5	475	81,9
Interpellations	23	24,5	13	56,5	36	38,3
Autres mandats de l'Assemblée	241	71,3	79	32,8	320	94,7
Mandats prévus par le Règlement ou par une loi						
Législation déléguée	-	-	-	-	-	-
Surveillance d'organismes	86	68,3	16	18,6	102	81,0
Engagements financiers	9	90,0	0	0,0	9	90,0
Imputabilité	115	76,7	16	13,9	131	87,3
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	193	77,8	14	7,3	207	83,5
Mandats d'initiative						
Études	140	57,4	51	36,4	191	78,3
Organisation générale	184	80,0	3	1,6	187	81,3
TOTAL	2 150	67,4	589	27,4	2 739	85,8

2. Les mandats des commissions

Nous regroupons dans cette section les activités des commissions dans les trois catégories de mandats qui correspondent aux dispositions du *Règlement de l'Assemblée nationale*.

En premier lieu, un avis du leader du gouvernement convoque les commissions pour qu'elles exécutent les mandats de l'Assemblée; ceux-ci touchent la législation, l'étude des crédits budgétaires et toute autre matière d'intérêt public que l'Assemblée défère aux commissions pour étude. En ce qui a trait aux interpellations, qui sont aussi des mandats de l'Assemblée, c'est le président de l'Assemblée qui avise cette dernière du sujet choisi.

Deuxièmement, diverses dispositions du *Règlement de l'Assemblée nationale* ou d'une loi du Québec confèrent des mandats aux commissions : il s'agit notamment des mandats de surveillance des organismes publics, d'imputabilité des hauts fonctionnaires, d'étude de la politique budgétaire et de vérification des engagements financiers.

Les mandats d'initiative sont ceux que se donnent les commissions par l'adoption d'une motion à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire relativement à l'étude de toute matière d'intérêt public. De plus, pour des fins statistiques, ont été incluses les séances portant sur la planification et l'organisation générale des travaux des commissions.

Il convient de souligner que la Commission de l'administration publique, qui n'est pas une commission sectorielle, a un mode de fonctionnement particulier qui fait que les mandats qu'elle exécute ont une portée plus large et continue. Ainsi, sur une base semestrielle (généralement en juin et en décembre), la Commission dépose, d'une part, son rapport des travaux de vérification d'engagements financiers effectués au cours des mois précédents et, d'autre part, son rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics. Pour des fins statistiques, chacun de ces rapports constitue un seul mandat.

TABLEAU 6 - Origine des mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée	Mandats prévus par le Règlement ou par une loi	Mandats d'initiative *	TOTAL
CAP	1	3	-	4
CAPA	4	1	-	5
CAS	11	2	1	14
CAT	8	1	-	9
CC	2	2	1	5
CE	3	1	-	4
CET	5	1	-	6
CFP	15	4	-	19
CI	15	2	-	17
CTE	6	2	-	8
TOTAL	70	19	2	91

* Pour les fins de ce tableau uniquement, cette catégorie ne comprend que les nouveaux mandats adoptés en cours d'année en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale et exclut les séances consacrées à l'organisation générale des travaux des commissions.

TABLEAU 7 - Nombre de séances et durée, selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAP	5	10,2	17	31,7	3	5,2	25	47,0
CAPA	6	18,7	1	0,1	1	1,4	8	20,2
CAS	31	102,7	2	3,0	17	92,7	50	198,3
CAT	18	58,5	2	2,2	0	0,0	20	60,7
CC	6	16,6	4	7,4	5	13,9	15	37,9
CE	14	72,5	1	0,1	4	6,5	19	79,1
CET	22	91,6	2	0,7	2	1,4	26	93,7
CFP	28	71,9	10	27,8	2	2,9	40	102,6
CI	36	109,7	2	0,1	2	2,0	40	111,8
CTE	21	72,6	7	12,5	5	5,5	33	90,6
TOTAL	187	624,9	48	85,5	41	131,5	276	841,8

3. Les activités des commissions

Pour les besoins de la présente section, nous avons dénombré 11 types d'activités que peuvent effectuer les commissions et nous les avons regroupés selon les trois catégories de mandats suivants :

Mandats de l'Assemblée

- Projets de loi publics
- Projets de loi d'intérêt privé
- Crédits budgétaires
- Interpellations
- Autres mandats de l'Assemblée

Mandats prévus par le Règlement ou par une loi

- Législation déléguée
- Surveillance des organismes publics
- Engagements financiers
- Imputabilité
- Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Mandats d'initiative

- Études de toute matière d'intérêt public
- Organisation générale

TABLEAU 8 - Nombre de séances et durée, par type d'activité

Activités	Séances	%	Heures	%
Mandats de l'Assemblée				
Projets de loi publics	96	34,8	314,2	37,3
Projets de loi d'intérêt privé	4	1,4	1,8	0,2
Crédits budgétaires	50	18,1	195,7	23,2
Interpellations	8	2,9	15,8	1,9
Autres mandats de l'Assemblée	29	10,5	97,4	11,6
Mandats prévus par le Règlement ou par une loi				
Législation déléguée	-	-	-	-
Surveillance d'organismes	11	4,0	23,3	2,8
Engagements financiers	1	0,4	2,8	0,3
Imputabilité	15	5,4	28,8	3,4
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	21	7,6	30,6	3,6
Mandats d'initiative				
Études de toute matière d'intérêt public	21	7,6	108,4	12,9
Organisation générale	20	7,2	23,0	2,7
TOTAL	276	100,0	841,8	100,0

TABLEAU 9 - Nombre de séances, par commission et par type d'activité

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE										MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI					MANDATS D'INITIATIVE				
	Projets de loi		Crédits budgétaires		Interpellations		Législation déléguée		Surveillance d'organismes		Engagements financiers		Imputabilité		Autres		Études		Organisation générale	
	PLP	PLIP	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
CAP	S/O	S/O	5	S/O	5	S/O	S/O	1	1,5	1	1,5	1	1,5	1	S/O	3	S/O	3	25	
CAPA	4	0	0	2	0	0	-	S/O	S/O	1	S/O	1	S/O	1	0	1	0	1	8	
CAS	18	0	0	11	2	0	-	S/O	S/O	1	S/O	1	S/O	1	14	3	14	3	50	
CAT	9	3	0	6	0	0	-	S/O	S/O	0	S/O	2	S/O	2	0	0	0	0	20	
CC	0	0	0	5	1	0	-	S/O	S/O	3	S/O	1	S/O	1	3	2	3	2	15	
CE	11	0	0	3	0	0	-	S/O	S/O	0	S/O	1	S/O	1	1	3	1	3	19	
CET	5	0	0	6	0	11	-	S/O	S/O	1	S/O	1	S/O	1	0	2	0	2	26	
CFP	15	1	5	5	2	5	-	S/O	S/O	0	S/O	10	S/O	10	0	2	0	2	40	
CI	18	0	7	7	3	8	-	S/O	S/O	0	S/O	2	S/O	2	0	2	0	2	40	
CTE	16	0	5	5	0	0	-	S/O	S/O	6	S/O	1	S/O	1	3	2	3	2	33	
TOTAL (nombre)	96	4	50	50	8	29	-	11	15	1	15	21	15	21	21	20	21	20	276	
CAP	S/O	S/O	17,2	S/O	S/O	17,2	S/O	S/O	100,0	100,0	100,0	4,8	100,0	4,8	S/O	15,0	S/O	15,0	9,1	
CAPA	4,2	0,0	0,0	4,0	0,0	0,0	-	0,0	S/O	S/O	4,8	4,8	S/O	4,8	0,0	5,0	0,0	5,0	2,9	
CAS	18,8	0,0	0,0	22,0	25,0	0,0	-	9,1	S/O	S/O	4,8	4,8	S/O	4,8	66,7	15,0	66,7	15,0	18,1	
CAT	9,4	75,0	0,0	12,0	0,0	0,0	-	0,0	S/O	S/O	9,5	9,5	S/O	9,5	0,0	0,0	0,0	0,0	7,2	
CC	0,0	0,0	0,0	10,0	12,5	0,0	-	27,3	S/O	S/O	4,8	4,8	S/O	4,8	14,3	10,0	14,3	10,0	5,4	
CE	11,5	0,0	0,0	6,0	0,0	0,0	-	0,0	S/O	S/O	4,8	4,8	S/O	4,8	4,8	15,0	4,8	15,0	6,9	
CET	5,2	0,0	0,0	12,0	0,0	37,9	-	9,1	S/O	S/O	4,8	4,8	S/O	4,8	0,0	10,0	0,0	10,0	9,4	
CFP	15,6	25,0	10,0	10,0	25,0	17,2	-	0,0	S/O	S/O	47,6	47,6	S/O	47,6	0,0	10,0	0,0	10,0	14,5	
CI	18,8	0,0	14,0	14,0	37,5	27,6	-	0,0	S/O	S/O	9,5	9,5	S/O	9,5	0,0	10,0	0,0	10,0	14,5	
CTE	16,7	0,0	10,0	10,0	0,0	0,0	-	54,5	S/O	S/O	4,8	4,8	S/O	4,8	14,3	10,0	14,3	10,0	12,0	
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 10 - Durée des séances, par commission et par type d'activité

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE						MANDATS PRÉVUS AU RÉGLEMENT OU PAR UNE LOI						MANDATS D'INITIATIVE											
	Projets de loi		Crédits budgétaires		Interpel- lations		Autres		Législation déléguée		Surveillance d'organismes		Engagements financiers		Imputa- bilité		Autres		Études		Organisation générale		TOTAL	
	PLP	PLP	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
CAP	11,9	-	6,8	-	-	10,2	S/O	2,8	S/O	28,8	0,1	S/O	0,0	5,2	47,0									
CAPA	54,2	-	44,4	4,0	-	-	-	S/O	S/O	0,1	20,2	1,4	1,4	20,2										
CAS	36,9	1,4	20,2	-	-	-	-	2,9	S/O	0,1	198,3	4,4	4,4	198,3										
CAT	0,0	-	14,7	1,9	-	-	-	-	S/O	2,2	60,7	0,0	0,0	60,7										
CC	57,9	-	14,6	-	-	-	-	7,3	S/O	0,1	37,9	2,1	2,1	37,9										
CE	15,7	-	26,7	-	-	49,2	-	-	S/O	0,1	79,1	3,2	3,2	79,1										
CET	32,1	0,3	17,8	4,0	17,7	-	-	0,7	S/O	0,1	93,7	1,4	1,4	93,7										
CFP	54,4	-	29,0	5,9	20,3	-	-	-	S/O	27,8	102,6	2,9	2,9	102,6										
CI	51,2	-	21,5	0,0	-	-	-	-	S/O	0,1	111,8	2,0	2,0	111,8										
CTE	314,2	1,8	195,7	15,8	97,4	-	-	12,4	S/O	0,0	90,6	0,4	0,4	90,6										
TOTAL (heures)	314,2	1,8	195,7	15,8	97,4	-	-	23,3	2,8	28,8	30,6	108,4	23,0	841,8										
CAP	3,8	-	3,5	-	-	10,4	S/O	100,0	100,0	100,0	0,4	S/O	22,6	5,6										
CAPA	17,3	-	22,7	25,1	-	-	-	-	S/O	0,3	2,4	6,2	6,2	2,4										
CAS	11,7	81,7	10,3	-	-	-	-	12,6	S/O	0,2	23,6	19,3	19,3	23,6										
CAT	0,0	-	7,5	12,0	-	-	-	-	S/O	7,3	7,2	-	-	7,2										
CC	18,4	-	7,5	-	-	-	-	31,3	S/O	0,3	4,5	8,9	8,9	4,5										
CE	5,0	-	13,6	-	-	50,5	-	-	S/O	0,2	9,4	14,0	14,0	9,4										
CET	10,2	18,3	9,1	25,4	18,2	-	-	2,9	S/O	0,2	11,1	6,0	6,0	11,1										
CFP	17,3	0,0	14,8	37,4	20,9	-	-	-	S/O	0,3	12,2	12,5	12,5	12,2										
CI	16,3	-	11,0	-	-	-	-	-	S/O	0,3	13,3	8,6	8,6	13,3										
CTE	100,0	100,0	100,0	100,0	89,6	-	-	53,3	S/O	0,1	10,8	1,8	1,8	10,8										
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	89,6	-	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0										

TABLEAU 11- Nombre de séances et durée, en période de travaux parlementaires et hors période de travaux parlementaires de l'Assemblée, par type d'activité

Activités	Séances		Heures	
	En période	Hors période	En période	Hors période
Mandats de l'Assemblée				
Projets de loi publics	85	11	262,8	51,5
Projets de loi d'intérêt privé	4	-	1,8	-
Crédits budgétaires	50	-	195,7	-
Interpellations	8	-	15,8	-
Autres mandats de l'Assemblée	20	9	50,4	47,0
Mandats prévus par le Règlement ou par une loi				
Législation déléguée	-	-	-	-
Surveillance d'organismes	8	3	12,8	10,5
Engagements financiers	0	1	0,0	2,8
Imputabilité	9	6	17,3	11,5
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	21	0	30,6	0,0
Mandats d'initiative				
Études de matières d'intérêt public	10	11	37,9	70,6
Organisation générale	17	3	18,6	4,5
TOTAL	232	44	643,5	198,3

TABLEAU 12- Étude détaillée des projets de loi présentés à l'Assemblée

Traitement	Projets de loi publics	Projets de loi d'intérêt privé	TOTAL
Étudiés en commission	26	4	30
Étudiés en commission plénière	4	1	5
Retirés ou morts au feuillet en raison de la dissolution de la 38 ^e législature	39	3	42
À l'étude en commission au 31 mars 2009	23	3	26
TOTAL	92	11	103

TABLEAU 13 - Étude détaillée des projets de loi, par commission

Commissions *	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Étudiés	Adoptés	Étudiés	Adoptés
CAPA	2	2	0	0
CAS	5	4	0	0
CAT	3	3	3	3
CC	0	0	0	0
CE	1	1	0	0
CET	2	2	0	0
CFP	8	7	1	1
CI	7	5	0	0
CTE	3	2	0	0
TOTAL	31	26	4	4

* La CAP, n'ayant pas pour fonction d'étudier les projets de loi, est exclue de ce tableau.

TABLEAU 14 - Nombre d'articles et d'amendements étudiés en commission*

	Articles étudiés	Amendements		% des articles amendés
		Proposés	Adoptés	
Projets de loi publics	2 037	632	595	29
Projets de loi d'intérêt privé	20	1	1	5
TOTAL	2 057	633	596	29

* Les articles et les amendements étudiés à l'Assemblée, en commission plénière, sont exclus de ce tableau.

TABLEAU 15 - Nombre de séances et d'heures consacrées aux projets de loi publics, selon le mode de l'étude, par commission

Commissions *	Étude détaillée		Consultation générale		Consultations particulières	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAPA	3	8,7	-	-	1	3,2
CAS	10	29,3	-	-	7	23,6
CAT	8	33,8	-	-	1	3,2
CC	-	-	-	-	-	-
CE	7	39,8	-	-	4	18,1
CET	2	3,9	-	-	3	11,8
CFP	13	24,5	-	-	1	6,1
CI	12	27,0	-	-	6	27,4
CTE	7	17,6	-	-	8	33,3
TOTAL	62	184,5	0	0,0	31	126,6

* La CAP, n'ayant pas pour fonction d'étudier les projets de loi, est exclue de ce tableau.

TABLEAU 16 - Nombre de séances et d'heures consacrées à l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé, par commission

Commissions *	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Séances	Heures	Séances	Heures
CAPA	4	11,9	-	-
CAS	18	54,2	-	-
CAT	9	36,9	3	1,4
CC	0	0,0	-	-
CE	11	57,9	-	-
CET	5	15,7	-	-
CFP	15	32,1	1	0,3
CI	18	54,4	-	-
CTE	16	51,2	-	-
TOTAL	96	314,2	4	1,8

* La CAP, n'ayant pas pour fonction d'étudier les projets de loi, est exclue de ce tableau.

4. L'organisation et le fonctionnement

Trois éléments importants du fonctionnement des commissions sont regroupés à l'intérieur de ce chapitre, soit :

LES RÉUNIONS DES COMITÉS DIRECTEURS

Chacune des commissions dispose habituellement d'un comité directeur. Au cours de la 38^e législature, celui-ci était composé du président, du vice-président, d'un député qui n'appartenait pas au même groupe parlementaire que le président ou le vice-président et du secrétaire. Le comité directeur d'une commission qui comptait deux vice-présidents était composé du président, des deux vice-présidents et du secrétaire. Depuis le début de la 39^e législature, il est composé du président, du vice-président et du secrétaire. Ce comité est chargé d'organiser les mandats de la commission et de prendre les décisions nécessaires à la bonne marche des travaux entre les séances.

LA PRÉSIDENTE DES SÉANCES

À l'occasion, les séances d'une commission peuvent être dirigées par un député autre que son président. Le vice-président, un président de séance ou un membre de la commission peuvent être appelés à présider les travaux d'une commission.

LES CONSULTATIONS

Les consultations, qui font suite à un avis publié dans les principaux quotidiens ou à une invitation particulière d'une commission, sont des moyens privilégiés pour les personnes et les organismes de faire connaître publiquement leur opinion, permettant ainsi aux membres des commissions d'être mieux informés sur les sujets à l'étude. Précisons que les consultations peuvent aussi être accompagnées de consultations en ligne diffusées sur le site Internet de l'Assemblée. À ce jour, 15 consultations en ligne qui ont été menées, dont deux en 2008-2009. Ces deux consultations étaient complémentaires à des consultations particulières, dans le cadre de mandats d'initiative.

TABLEAU 17 - Nombre de réunions des comités directeurs, par commission

Commissions	Réunions
CAP	9
CAPA	-
CAS	4
CAT	-
CC	1
CE	4
CET	2
CFP	2
CI	3
CTE	1
TOTAL	26

TABLEAU 18 - Présidence des séances*

Commissions	Président de la commission	Vice-président de la commission	Président de séance	Autre**	TOTAL
CAP	15	9	-	1	25
CAPA	6	1	-	1	8
CAS	46	0	3	1	50
CAT	14	4	1	1	20
CC	9	4	0	2	15
CE	6	4	8	1	19
CET	11	4	10	1	26
CFP	33	2	3	2	40
CI	28	9	1	2	40
CTE	28	0	4	1	33
TOTAL	196	37	30	13	276

* La présidence est calculée à l'ouverture des séances uniquement, ne tient pas compte des remplaçants à la présidence une fois la séance débutée.

** Le terme «autre» désigne soit un membre d'une commission, soit le Président de l'Assemblée nationale lorsque ce dernier préside à l'élection des présidents de commission.

TABLEAU 19 - Nombre de mandats de consultations, d'auditions tenues et de mémoires déposés, par commission

Commissions *	Consultations		Auditions tenues	Mémoires déposés
	Particulières	Générales		
CAPA	1	-	4	4
CAS	5	-	133	170
CAT	1	-	3	3
CC	2	-	13	10
CE	1	-	18	23
CET	2	-	78	80
CFP	4	-	36	22
CI	3	1	51	28
CTE	3	-	39	43
TOTAL	22	1	375	383

* La CAP est exclue de ce tableau car elle n'effectue pas de consultations du même type que celles des commissions sectorielles.

TABLEAU 20 - Nombre de séances et d'heures consacrées à des consultations particulières et générales, par commission

Commissions *	Consultations particulières		Consultations générales		TOTAL	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAPA	1	3,2	-	-	1	3,2
CAS	19	106,5	-	-	19	106,5
CAT	1	3,2	-	-	1	3,2
CC	4	17,8	-	-	4	17,8
CE	4	18,1	-	-	4	18,1
CET	14	61,0	-	-	14	61,0
CFP	8	38,7	-	-	8	38,7
CI	9	41,5	1	2,3	10	43,8
CTE	10	43,1	-	-	10	43,1
TOTAL	70	333,2	1	2,25	71	335,4

* La CAP est exclue de ce tableau car elle n'effectue pas de consultations du même type que celles des commissions sectorielles.

TABLEAU 21 - Nombre d'heures consacrées à des consultations, selon le type d'activité, par commission

Commissions *	Projets de loi publics	Autres mandats de l'Assemblée	Surveillance d'organismes	Autres mandats du Règlement ou d'une loi	Mandats d'initiative	TOTAL
CAPA	3,2	-	-	-	-	3,2
CAS	23,6	-	2,9	-	80,0	106,5
CAT	3,2	-	-	-	-	3,2
CC	-	-	6,6	-	11,2	17,8
CE	18,1	-	-	-	-	18,1
CET	11,8	49,2	-	-	-	61,0
CFP	6,1	7,7	-	25,0	-	38,7
CI	27,4	16,4	-	-	-	43,8
CTE	33,3	-	9,8	-	-	43,1
TOTAL	126,6	73,3	19,3	25,0	91,3	335,4

* La CAP est exclue de ce tableau car elle n'effectue pas de consultations du même type que celles des commissions sectorielles.

5. La dénomination et la compétence des commissions

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Outre la Commission de l'Assemblée nationale, il y a dix commissions permanentes de l'Assemblée. Leur dénomination et leur compétence sont les suivantes :

ARTICLE 118 :

1. *COMMISSION DES INSTITUTIONS :*

Présidence du Conseil exécutif, justice, sécurité publique, relations intergouvernementales et constitution.

2. *COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES :*

Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, services et approvisionnements.

3. *COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES :*

Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine et sécurité du revenu.

4. *COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL :*

Industrie, commerce, tourisme, travail, science, technologie, énergie et ressources et main-d'œuvre.

5. *COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION :*

Agriculture, pêcheries et alimentation.

6. *COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :*

Collectivités locales, aménagement, habitation et loisirs.

7. *COMMISSION DE L'ÉDUCATION :*

Éducation, formation professionnelle et protection du consommateur.

8. *COMMISSION DE LA CULTURE :*

Culture, communication, communautés culturelles, immigration et relations avec les citoyens.

9. *COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT :*

Transports, travaux publics, environnement et faune.

ARTICLE 117.6 :

10. *COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE :*

Vérification des engagements financiers, audition du Vérificateur général et imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics.

6. Les fiches détaillées des activités des commissions

LÉGENDE

NB	=	Nombre de mandats.	PARTICIPANTS	=	Nombre cumulatif des membres (M), des députés remplaçants (R) et des autres députés (AD) présents pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre d'un mandat.	PERSONNEL	=	Nombre d'employés requis par une commission pour l'exécution d'un mandat : personnel régulier de l'Assemblée (RG), consultants, experts ou personne-ressource (EX).
MODE	=	Consultation générale (CG), consultations particulières (CP), étude détaillée (ED).				REMARQUES	=	Caractéristiques particulières reliées au fonctionnement de la commission et date(s) de la (des) séance(s).
SEANCES	=	Nombre de séances (N) et nombre d'heures (H) requises pour l'exécution d'un mandat. Séances publiques (P), séances de travail (T) et séances à huis clos (HC).						
PROJETS DE LOI	=	Nombre total d'articles d'un projet de loi (AR), nombre d'amendements proposés (AP), nombre d'amendements adoptés (AA), Étude du projet de loi terminée (A) ou non terminée (O).	DOCUMENTS	=	Nombre de mémoires (M) et autres textes (T) déposés officiellement.			

N.B. : Le terme « amendements » inclut les sous-amendements.

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI						PARTICIPANTS				DOCU- PERSON- REMARQUES			
			Session		Hors sess		AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	EX
			N	H	N	H														
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																				
1.3 Crédits budgétaires																				
Étude des crédits budgétaires 2008-2009 relevant de la compétence de la Commission	1		11 (P)	44,43							66	50	2	13		47	2		10, 11, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25 avril 2008	
1.4 Interpellation																				
1.4.1 L'état du système de santé au Québec	1		1 (P)	2,00							3	1	1						12 mai 2008	
1.4.2 Les projets d'investissement du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) et de l'Hôtel-Dieu-de-Québec	1		1 (P)	1,98							3	1	1						31 octobre 2008	
1.5 Autres mandats																				
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																				
2.1 Législation déléguée																				
2.2 Surveillance d'organisme																				
2.2.1 Audition de la Corporation d'urgences-santé dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme	1	CP	1 (P)	2,93							6	3	1						21 mai 2008	
2.3 Vérification des engagements financiers																				

Sujets	NB	MODE	SÉANCES		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS				DOCUMENTS			PERSONNEL	REMARQUES			
			Session	Hors sess	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PL	M			I	RG	EX
1.0 Mandats de l'Assemblée																				
1.1 Projets de loi publics																				
1.1.1 PL 82, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale	1	ED	4 (P)	14,35	126	39	39	A	26	17	4				7	2		28, 29 mai, 4 et 5 juin 2008		
1.1.2 PL 93, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec	1	CP	1 (P)	3,15					6	4	1	3	3			2		11 juin 2008		
1.1.3 PL 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal	1	ED	1 (P)	1,97	5	3	2	A	4	7	1				4	2		12 juin 2008		
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																				
1.2.1 PL 215, Loi concernant la Ville de Sherbrooke	1	CP/ED	1 (P)	0,23	2			A	7	4	1	1				2		13 juin 2008		
1.2.2 PL 214, Loi concernant la Régie inter-municipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escourmins	1	CP/ED	1 (P)	0,20	2			A	7	4	1	1				2		13 juin 2008		
1.2.3 PL 217, Loi concernant la Ville de Huntingdon	1	CP/ED	1 (P)	1,00	12	1	1	A	8	2	1	1				2		13 juin 2008		

Sujets	NB	CODE	SEANCES		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS				DOCUMENTS	PERSONNEL	REMARQUES						
			Session		Hors sess	AR	AP	AA	PE	M	R	ADM				O	FI	M	F	RG	EX
			N	H																	
1.3 Crédits budgétaires																					
Étude des crédits budgétaires 2008-2009 relevant de la compétence de la Commission	1		6 (P)	20,15					30	23	2	6	26	2				14, 17, 21, 22, 23 et 24 avril 2008			
1.4 Interpellation																					
1.5 Autres mandats																					
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																					
2.1 Législation déléguée																					
2.2 Surveillance d'organisme																					
2.3 Vérification des engagements financiers																					
2.4 Imputabilité																					
2.5 Autres mandats																					
2.5.1 Procéder au mandat statutaire prévu à l'article 92.7 de la Loi sur les compétences municipales			1 (T)	2,18					6	4	1	1	1	2				29 mai 2008			
2.5.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission	1		1 (P)	0,05					9		1			2				15 janvier 2009			

Sujets	NB	MODE	SÉANCES		PROJETS DE LOI		PARTICIPANTS				DOCUMENTS		PERSONNES		REMARQUES	
			Session		Hors sess		M I R A D M I O I P I M I				M E M T R G E X					
			N	H	N	H	A R	A P	A A	P L	M	M	I	R G		E X
2.3 Vérification des engagements financiers																
2.4 Imputabilité																
2.5 Autres mandats																
2.5.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission	1	CP	1 (P)	0,08					9	1				2		15 janvier 2009
3.0 Mandats d'initiative																
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																
3.1.1 Le doublage des films et des séries télévisées disponibles au Québec	1	CP			2 (P)	11,23			17	2	10	1	10	1	2	24 et 25 septembre 2008
					1 (T)	0,60			9	1				2		24 septembre 2008
4.0 Organisation générale																
			1 (T)	0,72					9	1				2		14 mai 2008
			1 (T)	1,33					8					2		18 mars 2009

Sujets	NB	MODE	SÉANCES		PROJETS DE LOI										DOCUMENTS	PERSONNEL	REMARQUES			
			Session	Hors sess	AR		AP		AA		PL		M					I	RG	EX
					N	H	N	H	N	H	N	H	N	H						
I.0 Mandats de l'Assemblée																				
I.1 Projets de loi publics																				
1.1.1 PL 87, Loi instituant le fonds du patri- moine minier	1	ED	1 (P)	2,23				2	3	1	A	10	2	1			2	12 juin 2008		
1.1.2 PL 98, Loi modifiant la Loi sur les nor- mes du travail concernant principalement les réservistes	1	ED	1 (P)	1,67				8			A	10	1	1			2	19 juin 2008		
1.1.3 PL 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale	1	CP	3 (P)	11,80								27	3	4	3	12	12	25, 26 et 31 mars 2009		
I.2 Projets de loi d'intérêt privé																				
I.3 Crédits budgétaires																				
Étude des crédits budgétaires 2008-2009 relevant de la compétence de la Commission	1		6 (P)	26,68								41	17	7			23	10, 14, 15, 22, 24 et 25 avril 2008		
I.4 Interpellation																				
I.5 Autres mandats																				
1.5.1 L'occupation du territoire forestier qué- bécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts	1	CP	7 (P)	23,83	4 (P)	25,35						94	19	8	11	66	68	23 septembre, 14, 15, 16, 22, 23, 27, 29, 30, 31 oc- tobre et 4 novembre 2008		

Sujets	NB	MODE	SEANCES		PROJETS DE LOI						PARTICIPANTS			DOCUMENTS			PERSONNEL	REMARQUES			
			Session		Hors sess	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	O	FI	M			I	RG	EX
			N	H																	
1.5 Autres mandats																					
1.5.1 Poursuite du débat sur le discours du budget	1		3 (P)	10,00								34	2	3				2	1er, 2 et 3 avril 2008		
1.5.2 Entendre les membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite sur leurs travaux	1	CP			1 (P)	5,72						7	4	6	5	2			30 septembre 2008		
1.5.3 Résultat de la Caisse de dépôt et placement du Québec	1	CP	1 (P)	2,00								11	2	1	4	2			13 mars 2009		
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																					
2.1 Législation déléguée																					
2.2 Surveillance d'organisme																					
2.3 Vérification des engagements financiers																					
2.4 Imputabilité																					
2.5 Autres mandats																					
2.5.1 Examen des rapports d'activités du Commissaire au lobbyisme pour les années 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007	1	CP	1 (P)	4,00								9	2	1			2		30 avril 2008		
			1 (T)	1,00								8	2				2		29 avril 2008		
			1 (T)	0,53								8	2				2		30 avril 2008		

Sujets	NB	MODE	SÉANCES		PROJETS DE LOI		PARTICIPANTS						DOCU- MENTS	PERSON NEL	REMARQUES						
			Session		AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI				OI	PH	M	I	RG	EX
			N	H																	
1.5.2 Étudier et faire rapport, d'ici le 10 octobre 2008, sur la nature et le contexte de signature du contrat octroyé à Attractions hippiques par le gouvernement du Québec et entendre toutes les personnes que la Commission jugera nécessaire	1	CP			3 (P)	14,12						14	20	4	11	2	2	2	27, 28 et 29 août 2008		
			1 (T)	0,67								8	4				2		11 juin 2008		
			1 (T)	0,58								7	4				2		12 juin 2008		
					1 (T)	1,80						3	6				9	2	2 octobre 2008		
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi			1 (T)	0,90								5	6				1	2	28 octobre 2008		
2.1 Législation déléguée																					
2.2 Surveillance d'organisme																					
2.3 Vérification des engagements financiers																					
2.4 Imputabilité																					
2.5 Autres mandats																					
2.5.1 Élection à la vice-présidence de la Commission	1		1 (P)	0,03								11					2		27 mai 2008		
2.5.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission	1		1 (P)	0,07								8	1				2		15 janvier 2009		

Sujets	NB	MODE	SEANCES		PROJETS DE LOI						PARTICIPANTS						DOCU- MENTS	PERSON- NEL	REMARQUES		
			Session		AR	AP	AA	PL	M	R	AD	ME	OI	PI	M	I				RG	EX
			N	H																	
1.4 Interpellation																					
1.5 Autres mandats																					
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																					
2.1 Législation déléguée																					
2.2 Surveillance d'organisme																					
2.2.1 Société de l'assurance-automobile	1	CP			2 (P)	9,82						13	5	1	1	2		15 et 16 octobre 2008			
			1 (T)	0,70								10	1		2			mandat non terminé 9 avril 2008			
			1 (T)	0,75								10	1		2			30 avril 2008			
			1 (T)	0,45								11	1		2			18 juin 2008			
2.3 Vérification des engagements financiers					1 (T)	0,70						5	3		2			2 octobre 2008			
2.4 Imputabilité																					
2.5 Autres mandats																					
2.5.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission	1		1 (P)	0,03								10	1		2			15 janvier 2009			

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

